



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rémunérations

Question écrite n° 59883

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les disparités existantes concernant la rémunération moyenne mensuelle nette de prélèvements en 1998 entre les secteurs public et privé. En effet, alors que cette rémunération moyenne pour les « salariés » du secteur public (fonctionnaires civils et militaires) est de 12 314 francs, elle n'atteint que 10 900 francs pour les salariés du secteur privé. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet et de lui préciser les mesures qu'elle entend prendre pour réduire ces inégalités.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59883

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2204